



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2019/4

La 57^e Réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar 24 au 28 juin 2019

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides présente ses compliments à la Mission permanente de [...] et a l'honneur de l'informer que les séances plénières de la 57^e Réunion du Comité permanent (SC57) auront lieu du mardi 25 au vendredi 28 juin 2019, au siège du Secrétariat Ramsar à Gland, Suisse.

La 57^e Réunion du Comité permanent sera précédée, le lundi 24 juin, par des réunions des sous-groupes et groupes de travail du Comité.

Pendant toute la semaine, l'interprétation simultanée sera assurée dans les trois langues officielles de la Convention.

L'ordre du jour provisoire est disponible sur le site web de la Convention de Ramsar à l'adresse <https://www.ramsar.org/fr/evenement/57e-reunion-du-comite-permanent>. Des liens vers les documents seront ajoutés à l'ordre du jour au fur et à mesure de leur publication.

La composition du Comité permanent et de ses sous-groupes et groupes de travail est publiée sur le site web de la Convention de Ramsar à l'adresse <https://www.ramsar.org/fr/a-propos/le-comite-permanent-actuel-2018-2021-les-membres>.

Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur des sessions de la Conférence des Parties, tout État qui n'est pas Partie contractante à la Convention peut être représenté par des observateurs qui, à l'invitation du président, peuvent participer sans droit de vote aux délibérations de toute session à moins qu'un tiers au moins des Parties contractantes présentes ne s'y oppose.

Le Secrétariat prie les observateurs nommés, représentant des États non Parties à la Convention qui demandent le statut d'observateurs à la réunion, de procéder à leur pré-inscription avant le **25 avril 2019**.

Le système de pré-inscription en ligne est à l'adresse suivante :
<https://contacts.ramsar.org/fr/register-sc57>.

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de [...] l'assurance de sa haute considération.

Gland, 25 mars 2019

